

Conseillers en exercice : 23

Présents : 12

Votants : 17

OBJET :Marché Aménagement
Centre Bourg Lot 1 -
Avenant n°1

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite.

DELIBERATION N°2025-072**PROCES-VERBAL****DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 03 Octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois octobre,

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame le Maire, Sylvie DUBOIS

Présents : MM. DUBOIS Sylvie, CHAUSSE Stéphane, FARGIER Marie, ROTGER Patrick, EYRAUD Anne-Marie, VIGNE Christophe, BELLENGER Jacques, MORGE Florian, ALONSO Sébastien, LEFRILEUX Yves, MEHL Didier, HEMMACHE Martine,**Excusés** : MM. LAVILLE-FRANCHI Anne-Marie, BILANCETTI Yann, SEVENIER-ALIVON Annick, AULNER Roselyne,**Procurations** : MM CLEMENT Pierre à ROTGER Patrick, CROS Isabelle à EYRAUD Anne-Marie, VALCKE Sylviane à DUBOIS Sylvie, COSSE Marie-Jeanne à MEHL Didier, FANTINI Sébastien à VIGNE Christophe**Absents non excusés** : MM. TAULEMESSE Karine, DUSSOL Roxane

*L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, **Christophe VIGNE** a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.*

Madame la Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'établir un avenant au marché des travaux d'Aménagement des Espaces Publics du Centre Bourg - LOT N°1 concernant les plus et les moins-values suivantes sur les travaux d'eaux usées.

Celles-ci intègrent notamment le cout des travaux supplémentaires non prévus initialement sur le réseau d'eaux usées de la Grande Rue.

Plus values :

Grande Rue : renouvellement du réseau d'assainissement - Ø 200 mm - PVC CR16 sur 110 ml,

Ruelles : renouvellement du réseau d'assainissement - Ø 200 mm - PVC CR 16 sur 91 ml.

Moins values :

Sur tous les secteurs : tabourets de branchement prévus initialement en fonte, remplacés par des tabourets en PVC.

Le montant de cet avenant n°1 s'élève à la somme de 38.459,19 € H.T. soit 46.151,03 € T.T.C.

	EAUX USEES	EAUX PLUVIALES	EAU POTABLE	TOTAL
MARCHE INITIAL	87.915,51 €	309.670,50 €	344.319,90 €	741.905,91 €
AVENANT N°1	38.459,19 €	0,00 €	0,00 €	38.459,19 €
MONTANT TOTAL H.T.	126.374,70 €	309.670,50 €	344.319,90 €	780.365,10 €
T.V.A. 20,00 %	25.274,94 €	61.934,10 €	68.863,98 €	156.073,02 €
MONTANT T.T.C.	151.649,64 €	371.604,60 €	413.183,88 €	936.438,12 €

Le montant du marché initial est donc porté de 741.905,91 € H.T. à 780.365,10 € H.T. Ce qui représente au global une augmentation de 5,18 % par rapport au marché initial.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés

AUTORISE Madame la Maire à signer l'avenant n°1 au marché des travaux d'Aménagement des Espaces Publics du Centre Bourg - LOT N°1 tel qu'annexé à la présente délibération.

Pour extrait conforme
A VILLENEUVE DE BERG
Le 03 octobre 2025

Sylvie DUBOIS
Maire de Villeneuve de Berg

